

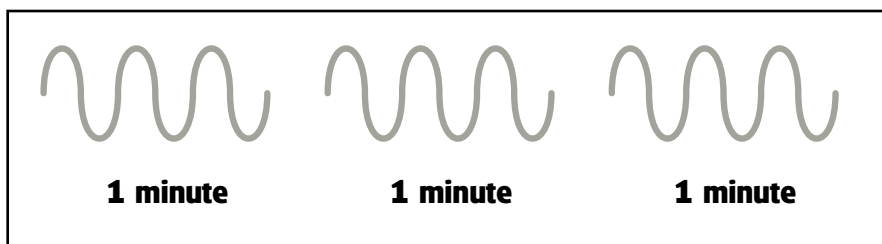
Comment reconnaître le signal d'alerte ?

Pour les risques technologiques, en cas d'accident majeur, l'alerte est donnée par une sirène au son modulé (montant et descendant).

Ce signal dure trois fois une minute espacé de 3 secondes.

Cette sirène est testée le premier mercredi de chaque mois à 12h00, tous les dimanches à 12h00 et fonctionne en début et fin de braderie commerciale

Alerte



Ne quittez pas votre abri avant la consigne des autorités.
La fin d'alerte sera annoncée par une sirène au son continu
durant trente secondes.

Fin d'alerte



Ecoutez le son de la sirène en appelant le numéro vert fourni
par le Centre d'Information du Public
sur les Risques et l'Environnement Industriel (CYPRES)
Route de la Vierge - 13 500 Martigues - tél. 04 42 13 01 00
<http://www.cypres.org>

Numéro Vert 0 800 42 73 66

APPEL GRATUIT